



La Mairie de Saint Gilles Croix de Vie recrute par voie contractuelle un poste saisonnier (H/F). en qualité d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) / d'Agent Temporaire de Police Municipale (ATPM).

Sous l'autorité du responsable du service de la police municipale, vous bénéficierez d'un agrément du Procureur de la République et serez assermenté par le Tribunal de Police pour assurer les missions de verbalisation.

Type de recrutement : contractuel de droit public, durée de la mission : 2 mois

L'agent exerce à titre principal les missions de surveillance et relève les infractions à l'arrêt et au stationnement des véhicules.

Missions :

- Surveillance générale de la voie publique à pied, en VTT ou en véhicule.
- Surveillance des marchés et des manifestations estivales.
- Relever des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement.
- Renseigner et guider les usagers de la voie publique.
- Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service.

Compétences :

- Sens du service public, diplomatie, patience.
- Esprit d'équipe.
- Capacité de médiation et de maîtrise de soi en toute circonstance.
- Faire preuve de ponctualité, rigueur et disponibilité.
- Bonne condition physique.
- Permis B.

Contrainte particulière du poste :

- Horaires irréguliers : soirée, week-ends et jours fériés (selon les manifestations).

Conditions :

- Poste saisonnier à temps complet, 35h00 hebdomadaire,
- Conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées.
- Traitement statutaire + congés payés.

Contact : Service Ressources Humaines – 02 51 55 79 79.

Contact : Service Police Municipale – 02 51 55 29 55.

Poste à pourvoir du 01/07/2024 au 31/08/2024 inclus

Merci d'adresser votre candidature par lettre de motivation manuscrite accompagnée d'un CV détaillé avant le **vendredi 24 mai 2024** à Monsieur Le Maire, Mairie de Saint Gilles Croix de Vie – 86 quai de la République – CS 80629 – 85806 SAINT GILLES CROIX DE VIE ou par mail à rh@saintgillescroixdevie.fr.